



■ Contexte

La réduction du risque phytopharmaceutique passe par la réduction des dangers intrinsèques des produits mais également par la réduction des expositions à ces derniers. **Les Equipements de Protection Individuelle (EPI) sont le dernier levier de prévention visant la réduction des expositions.** Plusieurs textes nationaux et révisions de normes internationales conduisent actuellement à une révolution dans le domaine des EPI agricoles. Face à ces évolutions, et notamment compte tenu des précisions accrues dans les recommandations EPI (quel EPI porter à quel moment ?), un effort particulier de pédagogie multi-acteurs doit être entrepris pour que ces nouvelles règles soient connues et ces nouveaux EPI largement diffusés et correctement utilisés. Concernant spécifiquement les EPI vestimentaires, les nouveautés normatives ouvrent le champ à de nouveaux EPI innovants, avec un effort particulier porté sur le confort, la réutilisabilité et l'esthétisme, tout en assurant un niveau d'efficacité optimal.

La pédagogie devrait également porter sur la nécessité d'une prévention primaire et une organisation pour optimiser l'efficacité des EPI.

■ Description de la solution

Mise en place d'une **pédagogie multi-acteurs** (communication, outils...) pour mieux informer la filière et au final les agriculteurs des :

- Evolutions normatives (Normes ISO 27065 et future ISO 18889) et réglementaires (Avis DGAL 13 juillet 2016, Arrêté du 4 mai 2017), qui changent largement les recommandations sur les EPI.
- Harmonisation des préconisations (tableau EPI du guide étiquetage UIPP).
- Gestion des EPI usagés (Filière d'ADIVALOR mise en place en 2016).
- Nouveaux EPI dédiés au monde agricole, mieux adaptés.

■ Filières concernées : Toutes

■ Type d'action visée : Tout type d'action, la protection individuelle concernant tous les produits.

■ Déploiement actuel

Les campagnes de prévention précédentes ainsi que la mise en œuvre de la formation Certiphyto, focalisées principalement sur les contacts cutanés en général, les mains en particulier, ainsi que la prise de conscience sociétale globale, ont montré leurs effets puisque le port des gants en nitrile est passé en quelques années de quelques dizaines de pourcents à 89 % à ce jour (Agrodistribution / ADquation, n°287 jan 2017). Le défi qui nous attend donc tous aujourd'hui est d'arriver à faire de même pour les autres EPI, et notamment pour les EPI vestimentaires.

■ Niveau de réduction d'utilisation et / ou d'impact potentiel

Ces équipements, utilisés conformément aux préconisations, engendrent une réduction significative des expositions et donc des impacts sur la santé. Les EPI doivent être inclus dans une réflexion globale de prévention (retrait ou substitution du danger, bonne information, organisation du travail, hygiène, usage d'équipements de protection collectifs et individuels). L'efficacité des EPI telle que décrite par les modèles d'exposition est de l'ordre de 95%. Cette donnée ressort de situations test quasi expérimentales que l'on ne retrouve pas en situation réelle de travail chez les agriculteurs. Ce chiffre d'efficacité, par conséquent bien moindre, renvoie à la nécessité d'y associer toujours la prévention primaire.

■ Freins à lever et conditions de réussite

Pour fonctionner, la pédagogie multi-acteurs doit reposer sur des messages et des outils communs pour que l'agriculteur ne soit pas noyé par des informations variables (ou pire, contradictoires). L'ensemble des acteurs de prévention de la filière agricole, dont la MSA, mais également l'administration... doivent travailler de concert. Tout acte de pédagogie repose sur l'investissement de tous (temps de travail, contributions, mise à disposition des réseaux de communication propres à chacun pour le collectif...). Les EPI doivent également être pleinement adaptés aux conditions de travail au champ, quelles que soient les conditions météorologiques.

■ Surcoût et/ou gain de la solution

Les EPI représentent un coût certain, leur renouvellement régulier est souvent perçu comme une charge par les utilisateurs. Il faut veiller à ce que le marché propose des solutions abordables pour que leur prix ne soit pas un frein.

■ Impact santé / organisation du travail / pénibilité

L'utilisation des EPI est destinée à diminuer l'exposition des opérateurs et travailleurs aux produits phytopharmaceutiques, afin de limiter l'impact sur leur santé.

En termes d'organisation du travail, cela requiert une prise en compte par l'employeur de main-d'œuvre pour mettre à disposition et renouveler les EPI.

Pour autant, ils sont soumis aux mêmes difficultés quant à leur mise en œuvre en situation réelle de travail. Leur efficacité ne sera optimale que dans un environnement professionnel adapté.

Les EPI de nouvelle génération sont conçus notamment pour être plus faciles à porter que les précédents.

■ Taux de déploiement futur

- D'ici fin 2019 : mise en place d'une campagne de communication et de prévention multi-acteurs pour améliorer la diffusion des évolutions sur les EPI et sur les pratiques vertueuses.
- D'ici 2020 : 100 % des parties du corps à protéger disposent de cadres normatifs EPI spécifiques, et d'équipements disponibles sur le marché national (suite aux derniers travaux normatifs : gants partiels notamment pour les travailleurs).
- D'ici 2020, + de 95 % des distributeurs/négoces disposent d'au moins un point de vente présentant l'ensemble des EPI adéquats conformes aux nouvelles recommandations.
- Evolution du taux de port d'EPI pour les opérateurs en charge du mélange, chargement, traitement et nettoyage du matériel phyto en prenant en compte les nouvelles recommandations :
 - [EPI vestimentaire normé phyto + tablier de protection] ou [combinaison chimique] : autour de 20 % actuellement (les règles et équipements sont nouveaux) => Objectif de 50 % en 2025 et 70 % en 2030
 - Lunette ou écran facial : 40 % actuellement => Objectif de 60 % en 2025 et 80 % en 2030.
 - Gants de protection chimique : 85 % actuellement => Objectif de + de 95 % en 2025.

■ Indicateur de déploiement (preuve)

Pourcentages de port d'EPI (par catégorie), en conformité avec les nouvelles préconisations, selon un principe d'études barométriques (les données et objectifs ci-dessus sont présentés sur la base de données déclaratives actuelles).

■ Engagements des acteurs pour le déploiement

Partenaires du contrat de solutions : Inciter les fabricants d'EPI à proposer une offre d'EPI de nouvelle génération correspondant aux normes et usages en agriculture à des prix abordables.

Coop de France / FNA : Promouvoir cette solution auprès des réseaux respectifs (adhérents/membres) pour déclinaison opérationnelle :

- au travers du conseil en culture : conseiller l'exploitant à s'équiper et à renouveler ses EPI pour bénéficier d'une protection optimale et adaptée à ses pratiques et aux intrants agricoles qu'il utilise.
- au travers des actions d'approvisionnement et de déploiement des outils auprès des producteurs : conseiller l'exploitant sur la protection individuelle adaptée aux risques (lecture de l'étiquette), aux bonnes pratiques de recyclage des déchets et EPI agricoles. Communiquer et mettre en œuvre les campagnes de collecte des EPI usagés.
- au travers des expérimentations de mise en œuvre sur le terrain : accompagner et démultiplier auprès des agriculteurs, en partenariat avec les entreprises de protection des plantes et la MSA, la démarche de sensibilisation à la protection des applicateurs par le port d'EPI adaptés et optimum pour la protection de leur santé.

FNCUMA : Poursuivre la promotion auprès de son réseau et la vulgarisation de ces équipements dans les CUMAS.

SEDIMA : sensibiliser les agriculteurs lors de l'achat ou réparation des matériels de pulvérisation au port des EPI et relayer les campagnes de communication des partenaires auprès des agriculteurs

Coop de France, FNA, FNSEA, JA, Associations spécialisées, UIPP : construire la pédagogie et des messages de prévention et diffuser ces messages via leurs canaux et par une campagne nationale co-construite, dans le prolongement de la campagne ministérielle actuelle ; mettre en place des offres d'EPI pour les agriculteurs et leurs salariés.

MSA : construire et développer les messages de prévention en y intégrant un focus dédié aux EPI

ADIVALOR : développer la collecte des EPI usagés

Demande adressée aux pouvoirs publics

- Poursuivre l'évolution de la réglementation pour obliger le port d'EPI lors des phases critiques, mais pas jusqu'à la récolte, et pour disposer d'EPI adaptés aux risques et aux conditions de travail ; financer des campagnes de communication pour inciter au port d'EPI.
- Tirer les enseignements de la première campagne en faveur du déploiement des EPI et contribuer à construire avec les parties prenantes intéressées la pédagogie et les messages de prévention de la campagne suivante ; diffuser les messages de prévention via ses canaux et par une campagne nationale coconstruite.
- Favoriser et structurer la prévention primaire en normalisant les préparations en circuit fermé, et en rendant les pulvérisateurs plus fiables ainsi que les formulations et conditionnements plus facilement utilisables.